

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-sept, le 15 mars à 18h30, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 6 mars 2017 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à la salle des fêtes de La Courtine.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

Mme Maryse Badia qui a donné pouvoir à M. Tony Cornelissen,
M. Jean-Paul Bourg qui a donné pouvoir à Mme Martine Leclerc,
M. Daniel Escurat qui a donné pouvoir à Alain Fonfrede,
M. Baptiste Galland qui a donné pouvoir à André Alanore,
M. Robert Gantheil qui a donné pouvoir à Jean Valade,
Mme Fabienne Garnerin qui a donné pouvoir à Véronique Bénazet,
Mme Annie Gonzalez qui a donné pouvoir à Mme Nathalie Delcouderc-Juillard,
M. Dominique Guillaume qui a donné pouvoir à M. Jean-Marc Taudin,
Mme Laurence Monteil qui a donné pouvoir à Mme Marilou Padilla Ratelade,
Mme Martine Pannetier qui a donné pouvoir à Christophe Arfeuillère,
M. Philippe Pelat qui a donné pouvoir à Michel Pesteil,
M. Serge Peyraud qui a donné pouvoir à Philippe Roche,
M. Daniel Poigneau qui a donné pouvoir à Jean-Pierre Guitard,
M. Marc Ranvier qui a donné pouvoir à Mady Junisson,
M. François Ratelade qui a donné pouvoir à Pascal Montigny,
M. Jean-Claude Sangoï qui a donné pouvoir à Xavier Gruat,
M. Michel Saugeras qui a donné pouvoir à Jean-Pierre Saugeras,
Mme Valérie Sérurier qui a donné pouvoir à Eric Cheminade,

M. Eric Bossaert, excusé (non représenté),
M. Michel Bourzar, excusé (non représenté),
M. Robert Bredèche, excusé (non représenté),
Mme Michèle Chastagner, excusée (non représentée),
M. Daniel Caraminot, excusé (représenté),
Mme Christine Da Fonseca, excusée (non représentée),
Mme Sandra Délibit, excusée (non représentée),
Mme Catherine Durand, excusée (non représentée),
M. Michel Lefort-Lary, excusé (représenté),
M. Jean-François Loge, excusé (non représenté),
Mme Cécile Martin, excusée (non représentée),
Mme Christiane Monteil qui a donné pouvoir à M. Pierre Chevalier,
M. Gérard Moratille, excusé (représenté),
M. Didier Péneloux, excusé (représenté),
M. Joël Pradel, excusé (représenté),
M. Bernard Rouge, excusé (non représenté),
Mme Nelly Simandoux, excusée (représentée).



M. Tony Cornelissen est nommé secrétaire de séance.

Jean-Marc Michelin, en sa qualité d'ancien président de la Communauté de communes des Sources de la Creuse ne prend pas part au vote pour l'ensemble des comptes administratifs 2016 relatifs à l'ancienne structure.

Nombre de membre en exercice = 103 // présents = 74 // pouvoir(s) = 19 // votants = 92

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2016

Communauté de communes des Sources de la Creuse

Budget principal

Les résultats du compte administratif et du compte de gestion sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
	Report 2015		470 655,00
		+	+
CA	Réalisé	973 915,12	1 016 406,96
	=	=	=
Total section de fonctionnement		973 915,12	1 487 061,96
Résultat de fonctionnement pour l'exercice 2016			513 146,84

INVESTISSEMENT

		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
	Report 2015	176 876,00	
		+	+
CA	Réalisé	568 944,68	266 511,98
	=	=	=
Total section d'investissement		745 820,68	266 511,98
Résultat d'investissement pour l'exercice 2016			- 479 308,70

Solde des restes à réaliser	
	Montant
Dépenses	50 622,37
Recettes	38 442,24
TOTAL	-12 180,13

Il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2016 du budget principal :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016	
Résultat de fonctionnement	
A) Résultat de l'exercice 2016	+ 42 491,84 €
B) Résultats antérieurs reportés	+ 470 655,00 €
C) Résultat à affecter	+ 513 146,84 €
D) Solde d'exécution d'investissement	
Déficit d'investissement de l'exercice 2016	- 479 308,70 €
E) Solde des restes à réaliser d'investissement 2016	
Besoin de financement	- 12 180,13 €
Excédent de financement	0,00 €
F) Besoin de financement total (D + E)	- 491 488,83 €

Après en avoir délibéré favorablement à raison de 3 abstentions et 89 voix pour, le conseil communautaire:

- approuve le compte de gestion du budget principal de la Communauté de communes des Sources de la Creuse, présentés ci-dessous dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif ;
- approuve les comptes administratifs du budget principal de la Communauté de communes des Sources de la Creuse pour l'exercice 2016.
- décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 sur l'exercice 2017 comme suit :

AFFECTATION DES RÉSULTATS (C)	513 146,84 €
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement	491 488,83 €
2) Report en fonctionnement R 002	21 658,01 €

Pour extrait conforme,
À Ussel, le 15 mars 2017
Le président,
Pierre Chevalier

